Catalogue 11-001F (English 11-001E) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 17 mars 1998
Pour être diffusé à 8 h 30

RECENSEMENT DE 1996 : ACTIVITÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, PROFESSION ET INDUSTRIE, LIEU DE TRAVAIL, MODE DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU TRAVAIL ET TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ 3

FAITS SAILLANTS

- En 1996, on retrouvait davantage de femmes travaillant à titre de vendeuses au détail que dans n'importe quelle autre profession. Cinq ans plus tôt, la profession la plus répandue parmi les femmes était secrétaire. Chez les hommes, ce sont les conducteurs de camion qui se sont hissés au premier rang des professions les plus répandues en 1996, faisant passer les vendeurs au détail au deuxième rang.
- À l'exception des personnes vivant et travaillant dans une ferme, 6 % environ de la population active occupée a déclaré qu'elle travaillait habituellement à domicile en 1996. La majorité était composée de femmes et plus de la moitié était des travailleurs autonomes.
- Seulement 10 % de la population active occupée a indiqué qu'elle avait recours à une certaine forme de transport en commun en 1996 pour se rendre au travail. Près des trois quarts de tous les travailleurs conduisaient pour se rendre au travail.
- Le Recensement de 1996 était le premier recensement à recueillir des renseignements sur le travail non rémunéré. Quelque 89 % des répondants âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir consacré des heures aux travaux ménagers ou à l'entretien de la maison, 38 % aux soins des enfants et 17 % aux soins des personnes âgées.

Recensement de 1996

Les données du Recensement de 1996 ayant trait aux activités sur le marché du travail, à l'industrie et à la profession, au travail non rémunéré, au lieu de travail et au mode de transport sont diffusées aujourd'hui dans les produits suivants :

Série *Le Pays* : 44 tableaux (activités sur le marché du travail, industrie et profession et travail non rémunéré : 16 tableaux; lieu de travail et mode de transport : 28 tableaux) fournissant des données à l'échelle du Canada, des provinces, des territoires et des régions métropolitaines de recensement (ensemble n° 7, n° 93F0027XDB96000 au catalogue). Le prix pour l'ensemble des tableaux (ou n'importe quel sous-ensemble) est de 60 $. Des extraits de 21 de ces tableaux seront disponibles gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada (*www.statcan.ca*)sous la rubrique *Recensement de 1996*.

Série *Profils de secteurs* : les profils de secteurs électroniques ayant trait à ces variables sont disponibles à l'échelle des divisions et des subdivisions de recensement. Les profils pour les autres niveaux géographiques RMR/AR subdivisées/SR, RMR/AR, CÉF (Ordonnances de représentation de 1987 et 1996)/SD et RTA seront diffusés le 17 avril 1998. Les prix des profils de secteurs varient selon le format et les niveaux géographiques demandés par l'utilisateur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de votre localité.

Recensement de 1996 : activités sur le marché du travail, profession et industrie, lieu de travail, mode de transport pour se rendre au travail et travail non rémunéré

Statistique Canada diffuse aujourd'hui les données du Recensement de 1996 révélant les tendances de la population active canadienne durant les cinq dernières années. Il s'agit du huitième d'une série de onze communiqués qui tracent le nouveau portrait statistique du pays.

Ce communiqué renferme des renseignements ayant trait aux activités sur le marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus, y compris les données sur l'industrie, la profession et la catégorie de travailleurs (travailleur autonome ou employé). Alors que ce communiqué présente des données uniquement aux niveaux national, provincial/territorial et des régions métropolitaines de recensement, la valeur du recensement réside dans le fait qu'il fournit des renseignements précis à l'échelle des petites communautés d'un bout à l'autre du pays. Ces renseignements seront disponibles dans tous les bureaux régionaux de Statistique Canada.

Ce communiqué étudie aussi les caractéristiques des personnes travaillant à domicile et fournit des données sur les différents moyens de transport utilisés par les Canadiens pour se rendre au travail. De plus, il renferme des données pour tous les Canadiens âgés de 15 ans et plus sur le nombre d'heures non rémunérées consacrées aux travaux ménagers ou à l'entretien de la maison, aux soins des enfants et aux soins et à l'aide apportés aux personnes âgées.

Des renseignements sur le niveau de scolarité, le revenu et autres caractéristiques démographiques des personnes faisant partie de la population active et des personnes s'adonnant au travail non rémunéré seront disponibles plus tard ce printemps.

ACTIVITÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le recensement a révélé une augmentation considérable, entre 1990 et 1995, du nombre de personnes travaillant à l'année et à temps partiel, ainsi qu'une baisse du nombre de personnes travaillant à l'année et à plein temps.

Définitions

Population active totale rémunérée : *elle englobe toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui occupaient un emploi ou qui étaient en chômage durant la semaine ayant précédé le jour du recensement (semaine de référence).*

Année de référence : *l'année ayant précédé l'année où le recensement a été tenu. Dans ce cas-ci, il s'agit de l'année 1995 pour le Recensement de 1996.*

Travailleurs à plein temps : *ce sont les personnes ayant déclaré qu'elles travaillaient généralement 30 heures ou plus par semaine durant l'année de référence du recensement.*

Travailleurs à temps partiel : *ce sont les personnes ayant déclaré qu'elles travaillaient généralement moins de 30 heures par semaine durant l'année de référence du recensement.*

Travailleurs à l'année et à plein temps : *il s'agit des personnes qui ont indiqué avoir travaillé de 49 à 52 semaines, à plein temps durant l'année de référence du recensement.*

Travailleurs à l'année et à temps partiel : *il s'agit des personnes qui ont indiqué avoir travaillé de 49 à 52 semaines, à temps partiel durant l'année de référence du recensement.*

Travailleurs autonomes : *la catégorie des travailleurs autonomes peut être divisée en deux groupes. Les «employeurs», c'est-à-dire ceux ayant une aide rémunérée et les travailleurs «à leur propre compte» n'ayant pas d'aide rémunérée. De plus, ces groupes peuvent encore être subdivisés selon qu'ils sont des travailleurs autonomes ayant ou non une entreprise légalement constituée en société. Les autres membres de la population active sont classés selon qu'ils sont des «employés» qui travaillent pour le compte de d'autres personnes ou des «travailleurs familiaux non rémunérés», qui travaillent sans être rémunérés dans une ferme familiale ou dans une entreprise.*

Population active expérimentée : *font partie de la population active expérimentée, les personnes qui occupaient un emploi pendant la semaine ayant précédé le jour du recensement ou, si ces personnes sont au chômage, qui ont travaillé à partir du 1er janvier de l'année précédente. Dans ce communiqué, les données sur l'industrie, la catégorie de travailleurs et la profession portent uniquement sur la population active expérimentée.*

Industrie : *par industrie, on entend la nature générale de l'activité de l'établissement où travaille la personne. Si la personne n'avait pas d'emploi au cours de la semaine ayant précédé le recensement, les données portent sur l'emploi qu'elle avait occupé le plus longtemps à partir du 1er janvier de l'année précédente. Les renseignements sur l'industrie découlant du Recensement de 1996 sont basés sur la* Classification type des industries de 1980 *(CTI).*

Profession : *la profession désigne le genre de travail que la personne exerçait pendant la semaine de référence, comme le définissent le genre d'emploi déclaré et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si la personne n'avait pas d'emploi pendant la semaine ayant précédé le recensement, les données portent sur l'emploi qu'elle avait occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier de l'année précédente. Les renseignements sur la profession découlant du Recensement de 1996 sont basés sur la* Classification type des professions de 1991 *(CTP).*

En 1995, la dernière année complète avant la tenue du recensement, 7,7 millions de personnes occupaient un emploi à l'année et à plein temps, ce qui représente une baisse de 2,6 % par rapport au tableau de 1990. En conséquence, en 1995, 86 % de tous les travailleurs à l'année ont travaillé à plein temps, comparativement à 89 % en 1990, à 90 % en 1980 et à 93 % en 1970.

À l'opposé, le nombre de personnes ayant déclaré avoir occupé un emploi à l'année et à temps partiel a augmenté de près de 20 %, pour atteindre 1,2 million. Ce nombre est pratiquement deux fois plus élevé que le nombre de personnes (680 000) ayant déclaré avoir travaillé à temps partiel durant toute l'année en 1980. Le nombre équivalent en 1970 était de 351 000 personnes.

Le nombre d'hommes qui occupaient un emploi à l'année et à plein temps a diminué de 4 %, de 1990 à 1995, alors que le nombre de femmes dans la même situation est tombé de 1 %. À l'opposé, on a enregistré une augmentation de 28 % chez les hommes et de 16 % chez les femmes qui travaillaient à l'année et à temps partiel.

Les femmes étaient toujours plus susceptibles de travailler à l'année et à temps partiel que les hommes. Un total de 861 000 femmes (12 % des travailleurs féminins) ont déclaré occuper un emploi à l'année et à temps partiel en 1995, comparativement à 344 000 hommes (4 % des travailleurs masculins).

Malgré la tendance vers le travail à temps partiel, les personnes ayant déclaré occuper un travail à l'année et à plein temps en 1995 formaient toujours la faible majorité (51 %) au sein des 15 millions de Canadiens qui avaient travaillé à un moment donné en 1995. Les personnes qui occupaient un emploi à l'année et à temps partiel en 1995 représentaient 8 % de l'ensemble. L'autre 41 % ont déclaré travailler moins de 49 semaines, que ce soit à plein temps ou à temps partiel durant l'année.

Variation en pourcentage chez les travailleurs à l'année et à plein temps, Canada, 1980 à 1995

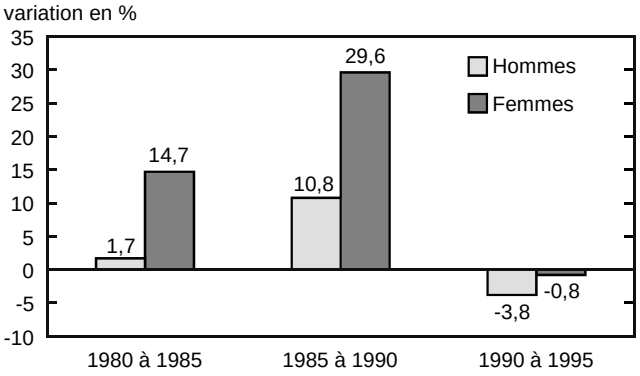

Variation en pourcentage chez les travailleurs à l'année et à temps partiel, Canada, 1980 à 1995

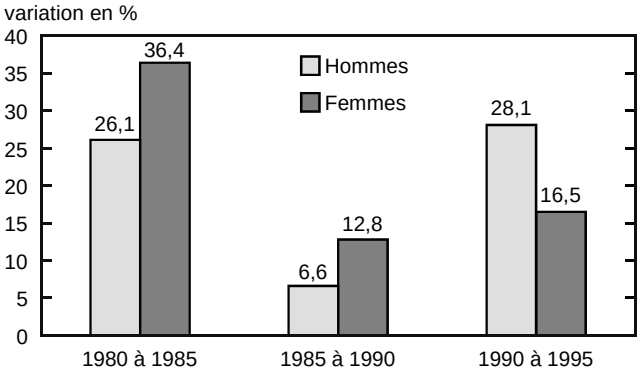

Temps consacré au travail rémunéré

Lorsque les données sur le travail à temps plein et à temps partiel sont jumelées aux données sur les semaines travaillées, on observe une différence importante entre les hommes et les femmes quant au nombre total d'heures consacrées au travail rémunéré au cours d'une année.

Par exemple, en 1995, on dénombrait 4,6 millions d'hommes travaillant à plein temps à l'année, comparativement à 3,1 millions de femmes. Parmi ceux et celles qui ont travaillé à plein temps une partie de l'année, on comptait 2,3 millions d'hommes et 1,6 million de femmes.

La différence en ce qui regarde le nombre d'heures travaillées est accentuée par le fait que les hommes travaillant à plein temps travaillaient en moyenne de plus longues heures (45,7 heures lors de la semaine de référence) que les femmes travaillant à plein temps (40,8 heures).

Hausse importante du travail autonome

De 1991 à 1996, on a enregistré une hausse importante du nombre de Canadiens qui étaient des travailleurs autonomes.

Environ 1,8 million de personnes ont déclaré être leur propre employeur en 1996, ce qui constitue une hausse de 28 % au cours de la période quinquennale. Elles représentaient près de 13 % de la population active, comparativement à 10 % en 1991. Poursuivant une tendance observée entre 1986 et 1991, les hausses les plus remarquables du côté du travail autonome ont été enregistrées parmi les travailleurs «à leur propre compte», c'est-à-dire ceux travaillant pour eux-mêmes, sans aide.

La tendance vers le travail autonome était particulièrement perceptible chez les femmes. Durant

la période quinquennale, le nombre de femmes employeurs a augmenté de 27 %, par rapport à seulement 11 % chez les hommes. Le nombre de femmes qui travaillaient «à leur propre compte» a connu une augmentation de 62 %, par opposition à 29 % pour les hommes.

Le travail autonome a crû dans chaque province et territoire. La plus forte augmentation (47 %) a été observée en Colombie-Britannique et la plus faible, à Terre-Neuve et en Saskatchewan (moins de 5 %).

Croissance de l'emploi plus forte dans les industries des services

Poursuivant une tendance qui existe depuis plus de 40 ans, la croissance de l'emploi a été la plus forte dans les industries productrices de services entre 1991 et 1996. Au cours de cette période, la population active dans les services a augmenté de 3,3 % pour atteindre 10,5 millions. Pendant ce temps, elle diminuait de 5,8 % dans le secteur de la production de biens, jusqu'à 3,8 millions. Près de trois travailleurs sur quatre (73 %) oeuvraient dans les services en 1996.

La croissance la plus rapide (17 %) a été observée dans les services aux entreprises, un secteur ayant connu l'une des augmentations les plus importantes d'emplois à temps partiel (49 %). Plus du quart des personnes (26 %) oeuvrant dans les services aux entreprises en 1996 étaient des travailleurs autonomes, ce qui représente une hausse de 83 000 travailleurs par rapport à 1991, alors que les travailleurs autonomes représentaient 21 % des travailleurs.

Toutes les provinces et les territoires, à l'exception de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, affichaient des augmentations dans les industries productrices de services. L'Alberta, la Colombie-Britannique, le Territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest traçaient la voie, la Colombie-Britannique montrant l'augmentation la plus importante, soit 13 %.

Ventes et services : la plus importante catégorie professionnelle

Parmi dix grandes catégories professionnelles, la catégorie des ventes et services a été la plus importante en 1996, montrant une population active de 3,7 millions, ou 26 % du total. Une femme sur trois occupait un emploi dans les ventes et services, comparativement à un homme sur cinq. De 1991 à 1996, cette catégorie a obtenu le deuxième taux de croissance de l'emploi le plus rapide (7 %) et a présenté de loin la plus forte augmentation du nombre d'emplois créés, soit 248 000.

Les affaires, finance et administration représentaient la deuxième catégorie en importance, sa population active étant de 2,7 millions. Dans l'ensemble, la population active dans cette catégorie a légèrement diminué, bien que l'on note des tendances très différentes entre les hommes et les femmes. Chez les hommes, les professions liées aux affaires, à la finance et à l'administration ont augmenté de 8 %; il s'agit de la catégorie montrant la deuxième croissance la plus rapide. Chez les femmes dans cette catégorie, la population active a diminué de 3 %, principalement en raison d'une chute de 101 000 du nombre de femmes occupant un emploi de secrétaire.

Les arts, culture, sports et loisirs, qui comptaient seulement 386 000 personnes au sein de la population active, constituaient la catégorie professionnelle la moins nombreuse. Toutefois, elle a connu la plus forte augmentation (14,5 %) entre 1991 et 1996. Plus des deux tiers de cette hausse était attribuable aux travailleurs «à leur propre compte». Les auteurs, rédacteurs et écrivains, les musiciens, les peintres, les photographes et les concepteurs graphistes ont contribué à cette augmentation.

Les camionneurs en tête de liste des emplois

Plus de 222 000 hommes ont déclaré être camionneurs dans le cadre du recensement de 1996. Il s'agit de l'emploi unique le plus répandu chez les hommes. En 1991, les camionneurs se situaient au troisième rang du palmarès des dix principales professions.

Les emplois dans la vente au détail, la profession la plus fréquente chez les hommes en 1991, sont passés au deuxième rang en 1996. Les concierges, qui occupaient le cinquième rang en 1991, sont passés au troisième rang en 1996.

Population active expérimentée selon les grandes catégories professionnelles, Canada
1996

	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	Nombre		
Toutes les professions	**14 317 545**	**7 768 490**	**6 549 060**
Gestion	1 289 125	880 240	408 880
Affaires, finance et administration	2 718 250	766 570	1 951 680
Sciences naturelles et appliquées	712 500	585 415	127 080
Secteur de la santé	719 450	152 825	566 625
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	975 385	393 715	581 670
Art, culture, sports et loisirs	386 315	179 925	206 390
Ventes et services	3 724 430	1 609 510	2 114 920
Métiers, transport et machinerie	2 018 355	1 896 255	122 100
Professions propres au secteur primaire	680 685	534 015	146 670
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	1 093 045	770 010	323 035
	%		
Toutes les professions	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Gestion	9,0	11,3	6,2
Affaires, finance et administration	19,0	9,9	29,8
Sciences naturelles et appliquées	5,0	7,5	1,9
Secteur de la santé	5,0	2,0	8,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	6,8	5,1	8,9
Art, culture, sports et loisirs	2,7	2,3	3,2
Ventes et services	26,0	20,7	32,3
Métiers, transport et machinerie	14,1	24,4	1,9
Professions propres au secteur primaire	4,8	6,9	2,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	7,6	9,9	4,9

Les 10 professions les plus répandues chez les hommes, Canada, 1996

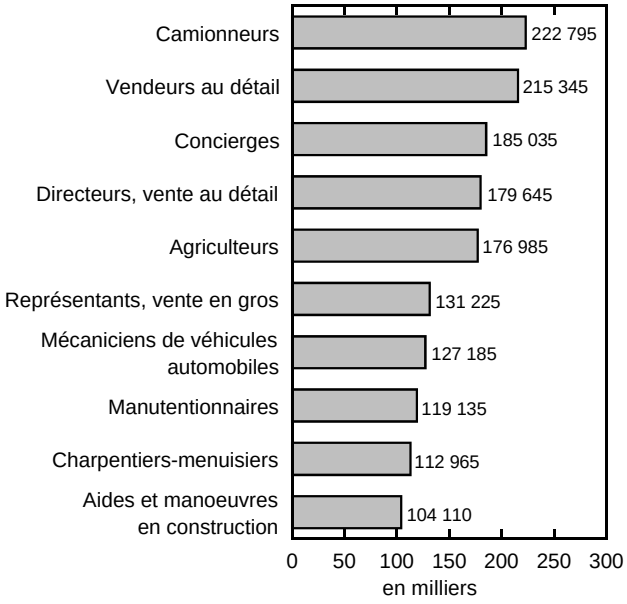

Cinq des dix principales professions chez les hommes en 1996 étaient des emplois dans la grande catégorie des métiers, du transport et de la machinerie : camionneurs; mécaniciens de véhicule automobile; manutentionnaires; charpentiers-menuisiers; aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction.

Les dix emplois les plus fréquents chez les hommes constituaient 20 % de tous les emplois détenus par ceux-ci en 1996.

Selon les provinces, les camionneurs formaient la profession la plus fréquemment déclarée au Québec et au Nouveau-Brunswick. À Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, les pêcheurs occupaient le premier rang. Bien que le nombre d'exploitants agricoles au Canada ait diminué entre 1991 et 1996, poursuivant ainsi une tendance à long terme, l'exploitation agricole représentait toujours l'emploi le plus fréquent chez les hommes dans les Prairies.

En Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique, les vendeurs au détail étaient, chez les hommes, les emplois les plus répandus. Quant au Yukon, les conducteurs d'équipement lourd représentaient la profession la plus fréquemment rapportée chez les hommes, alors que dans les Territoires du Nord-Ouest, les charpentiers-menuisiers détenaient le premier rang.

Les vendeuses au détail en tête de liste des emplois

En 1996, les femmes ont déclaré être vendeuses au détail plus souvent que n'importe quelle autre profession. Cinq ans plus tôt, l'emploi le plus répandu chez les femmes était celui de secrétaire. La diminution importante du nombre rapporté de secrétaires en 1996 a fait passer cette profession au deuxième rang. Les caissières arrivaient au troisième rang.

Les 10 professions les plus répandues chez les femmes, Canada, 1996

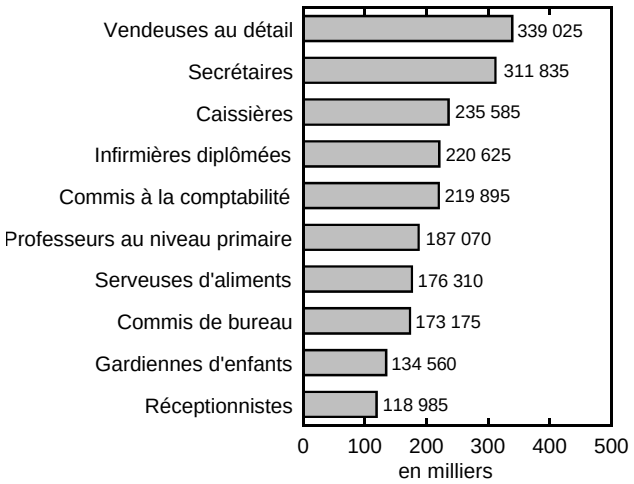

Les emplois de gardienne d'enfants et de gouvernante, qui ne figuraient pas au palmarès des dix emplois les plus fréquents chez les femmes en 1991, se retrouvaient au neuvième rang en 1996. Les dix principaux emplois constituaient 32 % de tous les emplois occupés par des femmes en 1996.

La profession de vendeuse au détail figurait en tête de liste dans toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick et du Québec. Dans ces provinces, de même que dans les territoires, la profession la plus répandue chez les femmes était celle de secrétaire.

Emplois dans la vente au détail : plus fréquents dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement

En 1996, les vendeurs au détail formaient le plus grand groupe professionnel de tous les travailleurs des quatre plus grandes régions métropolitaines de recensement du pays.

Tant chez les hommes que chez les femmes, ces emplois arrivaient en tête de liste à Toronto et à Vancouver, et chez les hommes, à Montréal et à Ottawa-Hull. Chez les femmes, le groupe des vendeurs au détail venait au deuxième rang derrière celui des secrétaires à Montréal et à Ottawa-Hull.

Les emplois liés à la technologie de pointe se classaient près du premier rang à Ottawa, dans la région d'Ottawa-Hull. Le deuxième emploi le plus fréquent chez les travailleurs de sexe masculin à Ottawa était celui d'analyste de systèmes informatiques (6 100 personnes). Les programmeurs constituaient le quatrième groupe en importance (4 500 personnes).

Les femmes étaient quatre fois plus nombreuses que les hommes dans le secteur de la santé

Les femmes formaient la plus forte proportion dans la grande catégorie de la santé, où elles étaient quatre fois plus nombreuses que les hommes. Cette situation est principalement due au grand nombre de femmes qui étaient des infirmières diplômées, infirmières auxiliaires autorisées et aides et auxiliaires médicales. Les femmes étaient quatre fois plus nombreuses que les hommes en 1991 également.

En 1996, les femmes constituaient 30 % des omnipraticiens et des médecins spécialistes, par rapport à 26 % en 1991.

Les femmes dominaient également le groupe professionnel des affaires, de la finance et de l'administration, en raison de leur forte proportion au sein des professions telles que secrétaire (98 %) et commis de bureau (84 %).

Les institutrices à la maternelle et au niveau primaire surpassaient en nombre leur contrepartie masculine dans une proportion de quatre pour un. On comptait quelque 187 000 enseignantes comparativement à 43 000 enseignants. Au niveau secondaire, il y avait 79 000 enseignantes et 77 000 enseignants. On dénombrait toutefois presque deux fois plus de professeurs masculins à l'université (33 000) que de professeurs féminins (17 000).

Les emplois à temps partiel sont plus fréquents dans les ventes et services

Le travail à temps partiel était plus fréquent au sein des professions dans les ventes et services, secteur où 41 % des répondants ont déclaré avoir travaillé à temps partiel en 1995. Ces emplois comprenaient les serveurs au comptoir dans les services alimentaires, les préposés de stations-service et les commis d'épicerie. L'âge moyen des gens occupant ces emplois (34,9 ans) était parmi les plus bas de toutes les professions.

Les emplois dans les arts, la culture, les sports et les loisirs montraient également une forte proportion

de travailleurs à temps partiel. Plus des deux tiers des musiciens et chanteurs travaillaient à temps partiel, tout comme environ 85 % des arbitres et officiels des sports, ce qui, dans ce dernier cas, constituait la plus forte proportion parmi les travailleurs à temps partiel.

Diverses caractéristiques de la population active expérimentée, selon les grandes catégories professionnelles, Canada
1996

	Femmes	Temps[1] partiel	Travailleur autonome	Âge moyen
	%			
Toutes les professions	**45,7**	**23,4**	**12,6**	**38,2**
Gestion	31,7	7,1	27,0	42,1
Affaires, finance et administration	71,8	22,0	7,0	38,7
Sciences naturelles et appliquées	17,8	6,6	10,0	37,9
Secteur de la santé	78,8	31,9	12,1	40,0
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	59,6	20,3	7,2	41,0
Art, culture, sports et loisirs	53,4	37,1	28,7	36,2
Ventes et services	56,8	40,6	8,9	34,9
Métiers, transport et machinerie	6,0	12,7	14,2	38,9
Professions propres au secteur primaire	21,5	21,2	39,3	40,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	29,6	10,2	3,4	37,7

[1] *Par travail à temps partiel, on fait référence ici à la population qui travaillait en 1995 plutôt qu'à la population active expérimentée.*

Les immigrants formaient près d'un cinquième de la population active

Les immigrants, qui constituaient 17,4 % de la population en 1996, formaient 19,0 % de la population active en 1996.

La plus forte proportion d'immigrants oeuvrait dans les professions liées à la transformation et à la fabrication (28 %). Un peu plus de 58 % des 70 000 conducteurs de machines à coudre du pays étaient des immigrants. Parmi ceux-ci, un quart étaient des immigrants récents, c'est-à-dire qu'ils étaient arrivés au Canada entre 1991 et 1996.

Un quart des emplois dans les sciences naturelles et appliquées étaient occupés par des immigrants. Par exemple, les immigrants formaient 46 % des ingénieurs en aérospatiale, 39 % des chimistes et 38 % des ingénieurs informaticiens. À eux seuls, les immigrants récents composaient 11 % de tous les ingénieurs informaticiens en 1996.

La répartition des immigrants récents diffère de celle de la population immigrante totale et de la population canadienne totale. Les emplois dans la transformation et la fabrication constituaient 15,5 % des emplois au sein de la population des immigrants récents, comparativement à 7,6 % pour la population totale et à 11,4 % pour la population immigrante totale.

Un tiers des immigrants récents oeuvraient dans les ventes et services, par rapport à tout juste un peu plus du quart de tous les immigrants. Quelque 6,8 % des immigrants récents ont déclaré des emplois dans les sciences naturelles et appliquées, comparativement à 5,0 % de la population totale.

Répartition en pourcentage de la population active expérimentée, de la population immigrante et des immigrants récents, selon les grandes catégories professionnelles
1996

	Population active expérimentée		
	Total[1]	Immigrants	Immigrants récents [2]
Toutes les professions	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Gestion	9,0	10,0	7,2
Affaires, finance et administration	19,0	17,7	14,2
Sciences naturelles et appliquées	5,0	6,5	6,8
Secteur de la santé	5,0	5,3	3,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	6,8	6,0	4,3
Arts, culture, sports et loisirs	2,7	2,5	2,3
Ventes et services	26,0	25,6	33,7
Métiers, transport et machinerie	14,1	12,5	9,8
Professions propres au secteur primaire	4,8	2,6	2,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	7,6	11,4	15,5

[1] *Comprend les immigrants, les non-immigrants et les résidents non permanents.*
[2] *Comprend les personnes ayant immigré au Canada entre 1991 et 1996 (quatre premiers mois de 1996 seulement).*

Immigrants et nouveaux immigrants dans la population expérimentée, selon les grandes catégories de professions, Canada
1996

	Immigrants		Nouveaux immigrants [1]	
	Nombre	%	Nombre	%
Toutes les professions	**2 714 255**	**19,0**	**452 555**	**3,2**
Gestion	272 575	21,1	32 485	2,5
Affaires, finance et administration	479 220	17,6	64 375	2,4
Sciences naturelles et appliquées	176 935	24,8	30 925	4,3
Secteur de la santé	142 805	19,8	16 685	2,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	163 030	16,7	19 605	2,0
Art, culture, sports et loisirs	67 880	17,6	10 195	2,6
Ventes et services	693 870	18,6	152 485	4,1
Métiers, transport et machinerie	338 625	16,8	44 145	2,2
Professions propres au secteur primaire	69 800	10,3	11 395	1,7
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	309 515	28,3	70 250	6,4

[1] *Comprend les personnes qui ont immigré au Canada entre 1991 et 1996 (les quatre premiers mois de 1996).*

Population active expérimentée selon la division d'industries, Canada, 1991 à 1996, Canada

	1991	1996	Variation	Temps partiel[1]	Travailleurs autonomes	Immigrants
	Nombre		%	%		
Toutes les industries	**14 220 235**	**14 317 545**	**0,7**	**23,4**	**12,6**	**19,0**
Industries agricoles et de services connexes	521 335	485 605	-6,9	23,6	49,6	12,2
Pêche et piégeage	48 165	45 695	-5,1	16,4	42,2	5,4
Exploitations et services forestiers	106 485	102 715	-3,5	12,3	14,0	5,6
Mines, carrières et puits de pétrole	192 025	168 320	-12,3	6,0	5,5	8,8
Industries manufacturières	2 084 110	2 039 845	-2,1	8,8	4,8	25,6
Construction	933 425	822 345	-11,9	16,7	26,6	17,5
Transport et entreposage	581 810	598 925	2,9	13,2	12,2	15,6
Communications et autres services publics	479 185	446 770	-6,8	11,8	3,7	15,2
Commerce de gros	614 345	711 820	15,9	12,6	10,2	19,0
Commerce de détail	1 831 350	1 781 250	-2,7	38,3	13,3	16,9
Intermédiaires financiers et assurances	576 860	522 070	-9,5	16,0	4,0	21,3
Services immobiliers et agences d'assurances	233 705	265 730	13,7	20,6	17,5	23,0
Services aux entreprises	802 405	937 635	16,9	20,2	26,4	22,7
Services gouvernementaux	1 111 385	887 450	-20,1	11,1	0,0	11,4
Services d'enseignement	972 520	1 005 585	3,4	25,8	2,5	17,4
Soins de santé et services sociaux	1 277 340	1 409 170	10,3	32,2	10,1	18,5
Hébergement et restauration	909 710	988 590	8,7	43,8	8,6	22,5
Autres industries de services	944 065	1 098 030	16,3	36,6	21,3	20,4
Productrices de biens[2]	4 042 900	3 808 525	-5,8	12,4	15,8	20,1
Productrices de services[3]	10 177 330	10 509 020	3,3	27,4	11,4	18,5

[1] *Par travail à temps partiel, on fait référence ici à la population qui travaillait en 1995 plutôt qu'à la population active expérimentée.*

[2] *Les industries productrices de biens comprennent les divisions d'industries suivantes : industries agricoles et de services connexes, pêche et piégeage, exploitation forestière et services forestiers, mines, industries manufacturières, construction, de même que le grand groupe autres industries de services publics de la division des industries des communications et autres services publics.*

[3] *Les industries productrices de services comprennent les divisions d'industries suivantes : transport et entreposage, commerce de gros, commerce de détail, intermédiaires financiers et assurances, services immobiliers et agences d'assurances, services aux entreprises, services gouvernementaux, services d'enseignement, soins de santé et services sociaux, hébergement et restauration, autres industries de services, ainsi que le grand groupe communications de la division des industries des communications et autres services publics.*

LIEU DE TRAVAIL

La très grande majorité (84 %) de la population active occupée, environ 11,2 millions de personnes, a déclaré avoir travaillé habituellement dans un lieu différent de leur domicile au cours de la semaine ayant précédé le recensement. Un nombre additionnel d'un million de personnes, environ 8 %, ont rapporté ne pas avoir d'adresse de lieu de travail fixe. Faisaient partie de ce dernier groupe, les travailleurs de la construction et les paysagistes.

Un très petit groupe, soit un peu moins de 50 000 personnes, a indiqué travailler à l'extérieur du pays. Un homme sur dix travaillant à l'extérieur du pays était un camionneur, ce qui représente le groupe le plus important. Environ 2 000 femmes, ou 13 % de celles qui détenaient un emploi à l'extérieur du Canada, étaient des infirmières diplômées. Parmi ces infirmières, 800 vivaient dans la région métropolitaine de recensement de Windsor.

Un peu plus d'un million de personnes travaillaient habituellement à la maison

Un peu plus d'un million de personnes occupées, y compris celles vivant et travaillant dans une ferme, ont déclaré lors du recensement qu'elles travaillaient habituellement à domicile en 1996. Ces personnes représentaient environ 8 % de la population active occupée.

Parmi ces personnes, un quart vivaient et travaillaient dans une ferme. Les proportions les plus élevées de personnes travaillant à domicile vivaient dans les provinces des Prairies, tout particulièrement en Saskatchewan, qui présente une composante agricole très importante. Un cinquième de la population active occupée de la Saskatchewan a déclaré avoir travaillé habituellement à domicile en 1996.

Pour les fins de ce communiqué, les 267 000 personnes occupées vivant et travaillant dans une ferme au Canada ont été exclues de l'analyse. Elles n'ont pas été incluses afin de permettre d'étudier les caractéristiques de l'autre groupe de travailleurs à domicile, lesquels forment un groupe moins homogène que la communauté agricole. Un rapport complet sur les exploitants agricoles sera diffusé un peu plus tard au cours de l'année.

Définitions

Catégorie de lieu de travail : *cette question demandait aux membres de la population active de donner l'adresse de leur lieu habituel de travail au cours de la semaine ayant précédé le recensement.*

Mode de transport pour se rendre au travail : *cette question demandait aux membres de la population active de déclarer leur mode de transport habituel pour se rendre au travail au cours de la semaine ayant précédé le recensement.*

Distance de navettage : *elle est calculée en kilomètres, en tant que distance en ligne droite entre le domicile d'une personne et l'adresse de son lieu de travail habituel.*

Comparabilité des données de 1991 et de 1996 sur le lieu de travail

Toute comparaison entre les données sur le lieu de travail du Recensement de 1996 et les données des recensements précédents devrait être faite avec prudence. La comparabilité a été affectée par une modification au format de la question. Une catégorie de réponse, «sans adresse de travail fixe», a été ajoutée en 1996.

Les évaluations des données du Recensement de 1991 ont démontré que les répondants qui ne se rendaient pas à une adresse habituelle pour travailler, comme les travailleurs de la construction, étaient incertains quant à la façon de répondre à la question en 1991. En 1996, la qualité des données a été améliorée en donnant la possibilité à ces personnes de déclarer qu'elles n'ont pas d'adresse de travail fixe. Environ 7,6 % de la population active occupée (1 010 685 personnes) ont coché cette réponse.

Enquête sur les horaires et les conditions de travail

Le Recensement de 1996 a dénombré 1 086 000 employés salariés et travailleurs autonomes qui travaillaient habituellement à domicile. L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail, menée en novembre 1995, a également recueilli des données sur le travail à domicile. Toutefois, les données de l'enquête et du recensement ne sont pas directement comparables. L'enquête a démontré qu'environ 1 003 000 travailleurs salariés faisaient régulièrement une partie de leur travail à domicile, durant leurs heures normales de travail, ce qui exclut les heures supplémentaires occasionnelles. Près de 62 % de ces travailleurs salariés (621 000 personnes) travaillaient moins de 10 heures par semaine à domicile.

En outre, les résultats de l'enquête indiquent que 1 126 000 travailleurs autonomes ont déclaré gérer leur entreprise à partir de leur domicile. Le nombre d'heures qu'ils ont consacrées au travail à domicile n'a pas été mesuré.

À l'exception des personnes travaillant dans une ferme, un total de 819 000 personnes, soit 6 % de la population active occupée, travaillaient habituellement à domicile en 1996.

Plus de la moitié des personnes travaillant habituellement à domicile étaient des travailleurs autonomes

Plus de 474 000 personnes occupées, soit 58 % de celles travaillant à domicile, ont déclaré qu'elles étaient des travailleurs autonomes. Cette proportion était plus de six fois supérieure au taux de travailleurs autonomes (9 %) qui travaillaient à l'extérieur du domicile. Parmi tous les travailleurs autonomes, 30 % travaillaient à domicile.

Près des deux tiers (64 %) des hommes travaillant à domicile étaient des travailleurs autonomes, comparativement à 12 % de ceux travaillant à l'extérieur du domicile. Parmi les femmes, un peu plus de la moitié (52 %) travaillant à domicile étaient des travailleuses autonomes, par opposition à seulement 5 % de celles qui travaillaient à l'extérieur du domicile.

Le travail à temps partiel à domicile était beaucoup plus répandu que celui effectué à l'extérieur du domicile. Les femmes étaient presque deux fois plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel à domicile; elles travaillaient moins de 30 heures par semaine. Environ 44 % des femmes qui travaillaient à domicile occupaient un emploi à temps partiel, comparativement à seulement 23 % des hommes.

Femmes et hommes occupés travaillant habituellement à domicile[1], et à l'extérieur du domicile, selon les groupes d'âge, Canada
1996

	À domicile		À l'extérieur du domicile	
		%		%
Femmes				
Groupes d'âge				
15 à 24	27 475	6,2	906 350	16,2
25 à 34	98 600	22,2	1 478 920	26,4
35 à 44	142 435	32,1	1 621 280	28,9
45 à 54	101 480	22,9	1 159 880	20,7
55 à 64	52 670	11,9	391 450	7,0
65 et plus	20 690	4,7	49 700	0,9
Total	**443 350**	**100**	**5 607 560**	**100**
Hommes				
Groupes d'âge				
15 à 24	27 295	7,3	954 905	14,4
25 à 34	59 960	16,0	1 718 260	25,9
35 à 44	98 250	26,2	1 870 030	28,2
45 à 54	94 990	25,3	1 383 145	20,9
55 à 64	62 705	16,7	589 920	8,9
65 et plus	32 075	8,5	107 180	1,6
Total	**375 275**	**100**	**6 623 460**	**100**

[1] *Ne comprend pas les emplois agricoles.*

Plus de femmes que d'hommes travaillaient habituellement à domicile

Environ 443 000 femmes occupées ont rapporté avoir travaillé à domicile en 1996, comparativement à 375 000 hommes. Cette situation contrastait avec la population active occupée où le nombre d'hommes surpassait celui des femmes.

Les personnes travaillant à domicile avaient tendance à être plus âgées que les personnes travaillant à l'extérieur du domicile, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes. Parmi toutes les femmes qui travaillaient à domicile, 72 % étaient âgées de 35 ans et plus, alors que 58 % seulement des femmes travaillant à l'extérieur du domicile faisaient partie de ce groupe d'âge. Environ 77 % des hommes dont le lieu de travail était à domicile étaient âgés de 35 ans et plus, comparativement à seulement 60 % de ceux qui travaillaient à l'extérieur.

La probabilité que les personnes faisant partie de la population active occupée travaillent à domicile augmente avec l'âge. Par exemple, parmi toutes les personnes âgées de 55 à 64 ans faisant partie de la population active occupée, 12 % des femmes et 10 % des hommes travaillaient à domicile. Parmi toutes les personnes occupées âgées de 65 ans et plus, 29 % des femmes et 23 % des hommes travaillaient à domicile. Dans un contraste marqué, toutes les personnes qui occupent un emploi et qui sont âgées de moins de 55 ans, seulement 7 % des femmes et 5 % des hommes travaillaient à domicile.

Population active occupée travaillant habituellement à la maison[1], en proportion de la population active occupée, selon les groupes d'âge et le sexe, Canada, 1996

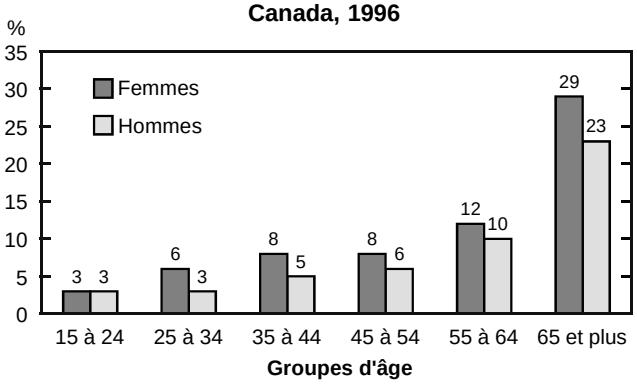

[1] Ne comprend pas les emplois agricoles.

Population active occupée travaillant habituellement à la maison[1], régions métropolitaines de recensement, 1996

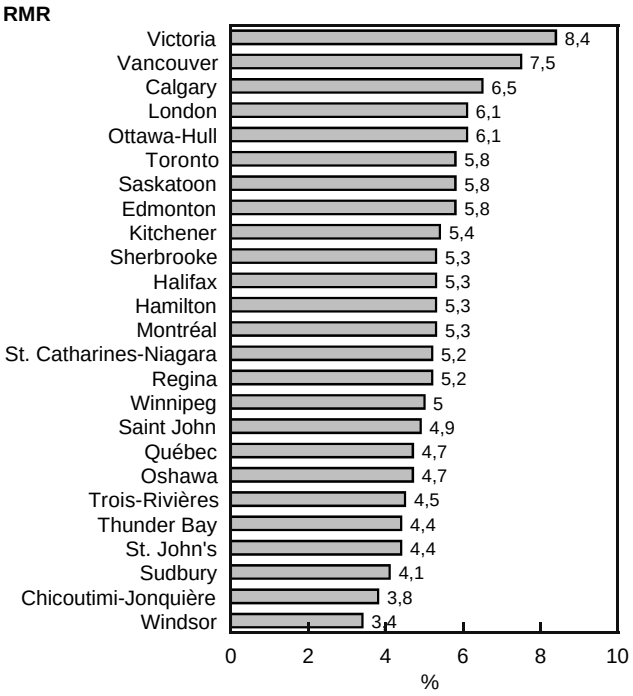

[1] Ne comprend pas les emplois agricoles.

Les emplois dans les ventes et services étaient les plus répandus

Dans l'ensemble, environ trois personnes sur dix travaillant à domicile oeuvraient dans le secteur des ventes et services, bien que les emplois variaient considérablement entre les femmes et les hommes.

Environ 36 % des femmes (160 000) occupaient un emploi dans les ventes et services. De ce groupe, plus du tiers (56 000) travaillaient en tant que gardiennes d'enfants ou gouvernantes, 22 000 occupaient différents postes dans les ventes et 17 000 oeuvraient dans le milieu de l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. Un autre 33 % des femmes (146 000) occupaient des postes dans le secteur des affaires, finance et administration, travaillant en tant que commis (35 000), teneurs de livres (34 000) et secrétaires (24 000).

Les hommes qui travaillent à domicile avaient tendance à occuper des emplois plus diversifiés. Environ un cinquième d'entre eux (78 000) travaillaient dans les ventes et services, 17 % (64 000) oeuvraient dans des postes reliés au commerce et au transport, comme les camionneurs (8 000), et un autre 17 % (62 000) occupaient des postes de gestion, tels le commerce de détail (10 000) et les ventes, le marketing et la publicité (8 000). Seulement 14 % (51 000) des hommes occupaient des postes dans les affaires, finance et administration.

Le travail à domicile était plus populaire dans l'Ouest

Généralement, le travail à domicile était légèrement plus populaire dans l'Ouest canadien, même si les travaux reliés à l'agriculture ont été exclus. Quelque 8 % de la population active occupée en Colombie-Britannique travaillait à domicile, tout comme 7,7 % en Saskatchewan. Cela se compare à seulement 5,4 % au Nouveau-Brunswick.

La région métropolitaine de recensement de Victoria affichait la plus forte proportion de personnes travaillant à domicile, soit 8,4 %, suivie de Vancouver à 7,5 %.

À l'opposé, seulement 3,4 % de la population active occupée dans la région métropolitaine de recensement de Windsor travaillait à domicile. La proportion était légèrement supérieure (3,8 %) à Chicoutimi-Jonquière.

MODE DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Les données sur le mode de transport pour se rendre au travail proviennent d'une nouvelle question posée dans le recensement. Elle a été conçue dans le but de recueillir des données permettant de planifier le développement urbain et les réseaux de transport.

La grande majorité des Canadiens se sont installés derrière leur volant pour se rendre au travail en 1996. Environ 8,9 millions de personnes, soit 73 % de la population active occupée, ont conduit un véhicule automobile pour se rendre au travail, que ce soit une automobile, un camion ou encore une fourgonnette. Par ailleurs, près de 900 000 personnes, ce qui représente 7 % de la population active occupée, se déplaçaient en tant que passagers.

Tout juste 10 % de la population active occupée, environ 1,2 million de personnes, ont déclaré avoir eu recours à une certaine forme de transport en commun pour se rendre au travail en 1996. Quelque 7 % d'entre elles se sont rendues au travail à pied, alors que 1 % a utilisé la bicyclette.

Mode de transport habituel pour se rendre au travail, Canada
1996

Mode de transport	Total	Femmes	Hommes
		Nombre	
Total	**12 183 410**	**5 592 000**	**6 591 415**
Automobile, camion ou fourgonnette, en tant que conducteur	8 934 025	3 752 935	5 181 090
Automobile, camion ou fourgonnette, en tant que passager	899 340	543 620	355 720
Transport en commun	1 233 870	737 370	496 495
À pied	850 855	471 345	379 510
À bicyclette	137 435	35 225	102 210
Autres moyens	127 885	51 510	76 380
		%	
Total	**100**	**100**	**100**
Automobile, camion ou fourgonnette, en tant que conducteur	73,3	67,1	78,6
Automobile, camion ou fourgonnette, en tant que passager	7,4	9,7	5,4
Transport en commun	10,1	13,2	7,5
À pied	7,0	8,4	5,8
À bicyclette	1,1	0,6	1,6
Autres moyens	1,0	0,9	1,2

Population active occupée conduisant pour se rendre au travail, régions métropolitaines de recensement, 1996

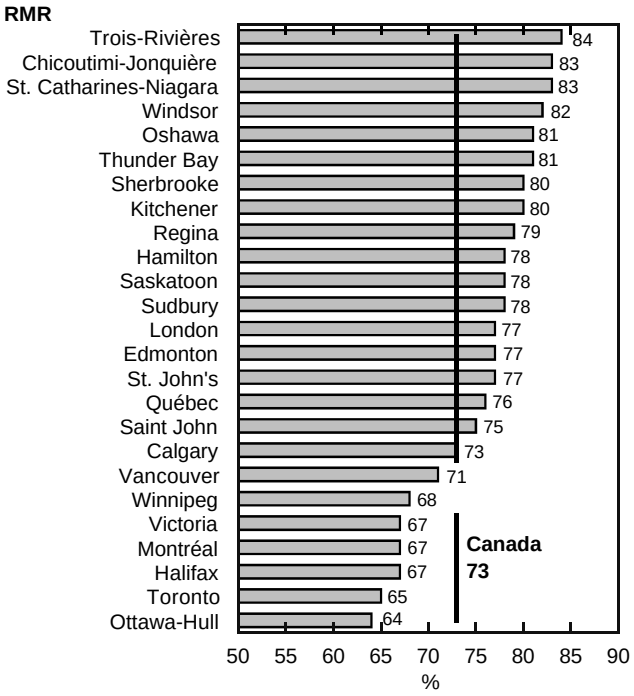

Les hommes étaient plus portés à conduire leur véhicule automobile pour se rendre au travail que les femmes

Les hommes étaient plus portés à conduire leur véhicule automobile pour se rendre au travail que les femmes. Celles-ci avaient davantage tendance à se déplacer en tant que passagères, à utiliser le transport en commun ou à marcher pour se rendre au travail.

Environ 79 % de la population active occupée de sexe masculin conduisait un véhicule, par opposition à 67 % de la population active occupée de sexe féminin. Quelque 13 % des femmes occupées se déplaçaient au moyen du transport en commun en 1996 et 8 % marchaient pour se rendre au travail. Par comparaison, 8 % des hommes utilisaient le transport en commun et 6 % d'entre eux marchaient.

Autres moyens que la conduite automobile, sept régions métropolitaines de recensement
1996

RMR	Total, autres moyens	Automobile, camion ou fourgonnette, en tant que passager	Transport en commun
	%		
Ottawa-Hull	35,7	8,8	17,1
Toronto	34,7	6,7	22,0
Halifax	33,4	10,4	10,9
Montréal	33,4	5,5	20,3
Victoria	32,9	6,8	9,9
Winnipeg	31,9	9,0	14,4
Vancouver	29,4	6,6	14,3

RMR	À pied	À bicyclette	Autres moyens
	%		
Ottawa-Hull	7,0	2,1	0,8
Toronto	4,6	0,8	0,7
Halifax	9,9	1,0	1,2
Montréal	5,9	1,0	0,6
Victoria	9,8	4,9	1,5
Winnipeg	6,2	1,4	0,9
Vancouver	5,8	1,7	1,0

Solutions de rechange à la conduite automobile : sept régions métropolitaines de recensement dominent à cet égard

Les navetteurs dans sept des régions métropolitaines de recensement du Canada ont pavé la voie en 1996 en trouvant ou en utilisant des solutions de rechange à la conduite automobile pour se rendre au travail. La proportion des travailleurs occupés qui conduisaient pour se rendre au travail se situait sous la moyenne nationale (73 %) à Ottawa-Hull, Toronto, Halifax, Montréal, Victoria, Winnipeg et Vancouver.

Le transport en commun était plus populaire (ou plus accessible) dans les deux plus grandes régions métropolitaines de recensement du Canada. Environ 22 % des travailleurs occupés utilisaient le transport en commun pour se rendre au travail à Toronto, tout comme 20 % d'entre eux à Montréal.

Une personne sur dix était passagère dans le Canada atlantique

Monter à bord en tant que passager était plus populaire parmi les navetteurs du Canada atlantique que dans les autres régions du pays en 1996. Plus d'une personne occupée sur dix dans chacune des quatre provinces atlantiques se rendait au travail en se laissant conduire par quelqu'un d'autre.

Être un passager était particulièrement plus courant dans les régions métropolitaines de recensement de l'Atlantique : à St. John's, Terre-Neuve, 13 % des personnes occupées se déplaçaient en tant que passagers à bord d'une automobile, comparativement à 11 % à Saint John, Nouveau-Brunswick, et à 10 % à Halifax.

Se déplacer en tant que passager était moins populaire au Québec, où 6 % de la population active occupée se prévalait de ce moyen de transport. La proportion était de seulement 5 % à Montréal.

La bicyclette et la marche : plus populaires à Victoria, Halifax et Ottawa-Hull

Les personnes occupées dans les régions métropolitaines de recensement de Victoria, d'Halifax et d'Ottawa-Hull étaient plus susceptibles de marcher ou d'utiliser la bicyclette pour se rendre au travail en 1996, ces moyens représentant des solutions de rechange à la conduite automobile. Environ 15 % des travailleurs se prévalaient d'un de ces moyens de transport à Victoria, comparativement à 11 % à Halifax et à 9 % à Ottawa-Hull.

Le navettage dans les régions métropolitaines de recensement

Près de 68 % de la population active occupée ayant un lieu de travail habituel (7,6 millions de personnes) ont déclaré avoir travaillé dans une région métropolitaine de recensement durant la semaine ayant précédé le recensement.

Dans l'ensemble, les 25 régions métropolitaines de recensement étaient des importateurs nets de travailleurs. Cela signifie que davantage de personnes (201 000) ont fait le trajet vers une région métropolitaine de recensement pour y travailler que de personnes qui y vivaient.

Les quatre plus grandes régions métropolitaines de recensement étaient les principaux importateurs nets d'emplois. Environ 127 000 personnes de plus ont fait le trajet vers la région métropolitaine de recensement de Toronto que de personnes qui y vivaient. Le gain net de Montréal se chiffrait à 42 000, alors qu'il atteignait 17 000 à Ottawa-Hull et 16 000 à Vancouver.

Cinq régions métropolitaines de recensement, menées par Oshawa et Hamilton, étaient des exportateurs nets de travailleurs. Par exemple, 25 000 personnes quittaient Oshawa pour aller travailler ailleurs, comparativement à 23 000 personnes à Hamilton.

Navettage dans les régions métropolitaines de recensement [1]
1996

RMR	Travaillant dans la RMR	Résidant dans la RMR	Gain net ou perte nette
St. John's	67 095	66 620	475
Halifax	151 010	141 765	9 245
Saint John	46 605	46 265	340
Chicoutimi-Jonquière	57 815	58 100	-285
Québec	285 135	281 380	3 755
Sherbrooke	58 190	59 185	-995
Trois-Rivières	54 130	52 550	1 580
Montréal	1 378 885	1 336 975	41 910
Ottawa-Hull	453 735	436 450	17 285
Oshawa	86 840	111 750	-24 910
Toronto	1 912 360	1 785 430	126 930
Hamilton	233 565	256 835	-23 270
St. Catharines-Niagara	135 685	143 005	-7 320
Kitchener	171 075	168 810	2 265
London	169 320	163 485	5 835
Windsor	125 275	115 725	9 550
Sudbury	63 680	62 085	1 595
Thunder Bay	52 040	50 780	1 260
Winnipeg	291 315	284 180	7 135
Regina	85 810	83 300	2 510
Saskatoon	90 480	90 320	160
Calgary	374 180	367 315	6 865
Edmonton	364 725	363 515	1 210
Vancouver	758 510	742 325	16 185
Victoria	123 525	121 730	1 795
Toutes les RMR	**7 590 985**	**7 389 880**	**201 105**

[1] *Population active occupée ayant un lieu de travail habituel.*

Distances médianes de navettage de la population active occupée ayant un lieu habituel de travail

Dans l'ensemble, la population active occupée du Canada n'avait pas à effectuer de longues distances pour se rendre au travail en 1996. De fait, les conducteurs parcouraient la plus grande distance de navettage pour se rendre au travail, soit une distance médiane de huit kilomètres, aller seulement. En d'autres mots, la moitié de tous les travailleurs occupés faisaient la navette sur une distance de plus de huit kilomètres et la moitié d'entre eux faisaient la navette sur une distance de moins de huit kilomètres. Les travailleurs qui se déplaçaient en tant que passagers faisaient la navette sur une distance médiane de six kilomètres.

En comparaison, les utilisateurs du transport en commun faisaient la navette sur une distance médiane aller seulement de sept kilomètres, alors que ceux qui utilisaient leur bicyclette parcouraient une distance médiane de 2,8 kilomètres aller seulement. La distance médiane des marcheurs était d'un kilomètre.

Les résidents des régions métropolitaines de recensement faisaient la navette sur une distance aller seulement de 7,4 kilomètres. Cette distance est d'un tiers plus longue que les personnes vivant à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement, qui faisaient la navette sur une distance médiane de 5,6 kilomètres.

Distance médiane de navettage pour se rendre au travail et pourcentage du navettage de moins de 5 km et de 20 km ou plus, régions métropolitaines de recensement
1996

RMR	Distance médiane (km)	Navettage de moins de 5 km	Navettage de 20 km ou plus
		%	
St. John's	5,2	47,8	8,6
Halifax	6,3	41,4	10,6
Saint John	7,5	37,4	17,0
Chicoutimi-Jonquière	4,3	54,2	8,6
Québec	6,8	37,7	8,0
Sherbrooke	4,6	52,9	11,5
Trois-Rivières	4,6	53,5	11,2
Montréal	8,2	32,9	15,8
Ottawa-Hull	7,8	32,9	13,7
Oshawa	9,4	32,1	33,5
Toronto	9,3	28,9	20,4
Hamilton	7,4	35,7	20,4
St. Catharines-Niagara	5,3	47,4	14,6
Kitchener	5,3	47,5	12,4
London	5,4	45,3	11,8
Windsor	5,9	42,4	7,4
Sudbury	6,5	41,0	11,2
Thunder Bay	4,4	54,2	7,5
Winnipeg	6,1	40,6	5,8
Regina	4,4	58,2	5,4
Saskatoon	4,8	51,8	9,6
Calgary	7,5	31,9	7,0
Edmonton	7,6	33,2	13,3
Vancouver	7,7	33,8	14,5
Victoria	4,7	52,2	9,0

Dans l'ensemble, une personne occupée vivant dans la région du Niagara, située dans le sud de l'Ontario, faisait une distance de navettage plus grande que n'importe quelle autre personne au Canada. Un tiers de la population active dans la région métropolitaine de recensement d'Oshawa et un cinquième de celles de Toronto et de Hamilton se déplaçaient sur une distance aller seulement de plus de 20 kilomètres pour se rendre au travail. Le contraste était marqué à Regina et à Winnipeg, alors que moins de 6 % des navetteurs avaient à se déplacer sur une distance de plus de 20 kilomètres pour se rendre au travail.

En général, les hommes effectuaient une plus grande distance de navettage (28 %) que les femmes, sans égard au moyen de transport utilisé.

Distance médiane de navettage (km) des femmes et des hommes selon le moyen de transport, Canada
1996

	Tous les moyens	Automobile, camion ou fourgonnette, en tant que conducteur	Automobile, camion ou fourgonnette, en tant que passager	Transport en commun	À pied	À bicyclette	Autres moyens
	km						
Femmes	6,1	7,0	6,0	6,9	0,9	2,6	2,6
Hommes	7,8	8,8	7,0	7,6	1,1	2,9	5,6

Population active occupée selon la catégorie de lieu de travail, Canada, provinces et territoires
1996

	Total		Catégorie de lieu de travail							
			À domicile		En dehors du Canada		Sans adresse de travail fixe		Lieu habituel de travail	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Canada	**13 318 740**	**100**	**1 086 055**	**8,2**	**49 275**	**0,4**	**1 010 685**	**7,6**	**11 172 725**	**83,9**
Terre-Neuve	184 330	100	12 155	6,6	385	0,2	14 230	7,7	157 550	85,5
Île-du-Prince-Édouard	61 060	100	5 260	8,6	80	0,1	5 295	8,7	50 425	82,6
Nouvelle-Écosse	380 790	100	25 605	6,7	1 125	0,3	35 240	9,3	318 815	83,7
Nouveau-Brunswick	307 830	100	18 785	6,1	990	0,3	27 130	8,8	260 915	84,8
Québec	3 119 130	100	203 750	6,5	6 650	0,2	175 240	5,6	2 733 480	87,6
Ontario	5 077 670	100	362 550	7,1	23 835	0,5	350 840	6,9	4 340 435	85,5
Manitoba	523 215	100	56 660	10,8	1 205	0,2	37 535	7,2	427 810	81,8
Saskatchewan	467 285	100	89 600	19,2	840	0,2	34 430	7,4	342 420	73,3
Alberta	1 379 710	100	153 615	11,1	4 590	0,3	136 165	9,9	1 085 340	78,7
Colombie-Britannique	1 773 285	100	155 460	8,8	9 515	0,5	191 085	10,8	1 417 230	79,9
Territoire du Yukon	16 845	100	1 145	6,8	35	0,2	1 565	9,3	14 095	83,7
Territoires du Nord-Ouest	27 595	100	1 465	5,3	15	0,1	1 915	6,9	24 200	87,7

TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

Le Recensement de 1996 constitue le premier recensement à inclure des questions sur les activités à la maison non rémunérées. Ainsi, on a demandé aux personnes âgées de 15 ans et plus d'indiquer le nombre d'heures qu'elles avaient consacrées aux travaux ménagers, aux soins des enfants et aux soins des personnes âgées sans rémunération, durant la semaine ayant précédé le recensement.

Dans l'ensemble, 90 % des Canadiens ont déclaré avoir effectué une certaine forme de travail non rémunéré durant la semaine précédant le recensement. Quelque 89 % ont indiqué avoir consacré des heures aux travaux ménagers ou à l'entretien de la maison, 38 % aux soins des enfants et 17 % aux soins des personnes âgées.

Ces chiffres variaient considérablement entre les hommes et les femmes. Comme on pouvait s'y attendre, on a observé des différences significatives entre les personnes qui occupaient un emploi à plein temps contre rémunération et celles qui n'occupaient pas d'emploi rémunéré. Et, comme attendu, la présence d'enfants à la maison représentait un facteur d'influence important sur le nombre d'heures consacrées au travail non rémunéré qui a été déclaré.

Le travail non rémunéré : vue d'ensemble

Alors que les hommes consacraient, en moyenne, plus d'heures au travail rémunéré que les femmes (voir **Temps consacré au travail rémunéré**), ces dernières réalisaient davantage de travail non rémunéré dans les trois catégories d'activités à la maison pour lesquelles le recensement a recueilli des renseignements.

Parmi les ménages privés au Canada, 92 % des femmes ont déclaré avoir consacré du temps aux travaux ménagers ou à l'entretien de la maison durant la semaine précédant le recensement, comparativement à 85 % des hommes.

À l'égard des soins aux enfants, 42 % de l'ensemble des femmes ont déclaré prodiguer de tels soins, alors que pour les hommes, ce pourcentage était de 34 %.

Dix-neuf pour cent de l'ensemble des femmes ont rapporté fournir des soins aux personnes âgées, alors que 14 % des hommes ont indiqué se livrer à cette activité.

En plus de se livrer à des activités non rémunérées dans des proportions supérieures, les femmes y consacraient, en général, de plus longues heures.

Par exemple, 25 % des femmes ont indiqué avoir consacré 30 heures ou plus aux travaux ménagers ou à l'entretien de la maison durant la semaine précédant le recensement - 17 % y consacraient de 30 à 59 heures et 8 % y consacraient plus de 60 heures. À l'opposé, 8 % des hommes ont indiqué y consacrer 30 heures

Note aux lecteurs

Dans le questionnaire du recensement, on demandait aux répondants d'indiquer le nombre total d'heures consacrées aux activités à la maison, même si elles se chevauchaient. À titre d'exemple, un répondant qui a consacré une heure aux travaux ménagers et aux soins des enfants en même temps s'attendrait à pouvoir déclarer cette heure tant dans la partie de la question qui se rapporte aux travaux ménagers que dans celle qui se rapporte aux soins des enfants. Pour cette raison, les heures rapportées pour chacune des activités non rémunérées ne peuvent être cumulées ensemble pour totaliser le nombre d'heures consacrées au travail non rémunéré.

Même si le recensement recueillait, pour la première fois, des renseignements sur le travail non rémunéré, Statistique Canada a également produit des données sur le travail non rémunéré par le biais de l'Enquête sociale générale (ESG).

Les Enquêtes sociales générales de 1986 et de 1992 sur l'emploi du temps fournissaient des estimations du nombre d'heures consacrées par les individus aux différents aspects des travaux ménagers non rémunérés, ainsi que des données sur le nombre d'heures consacrées au travail contre rémunération. (Une autre enquête sur l'emploi du temps est présentement en cours et les résultats seront disponibles en 1999). Le plan des enquêtes sur l'emploi du temps nous permet d'estimer le nombre total d'heures (sans chevauchement) consacrées au travail non rémunéré. Elles peuvent également être utilisées afin d'estimer le nombre total d'heures consacrées par les individus au travail rémunéré et non rémunéré. Voir, par exemple : «Le système des comptes du travail total de Statistique Canada» (89-549-XPF) et «Au fil des heures...: l'emploi du temps des Canadiens» (89-544F). Les données sur le travail non rémunéré provenant du recensement viennent compléter ces enquêtes en présentant des données à l'échelle des plus petites régions et pour certains sous-groupes de la population.

Définitions

Les données issues de ce communiqué ayant trait aux travaux ménagers non rémunérés, aux soins des enfants non rémunérés et aux soins et à l'aide offerts aux personnes âgées non rémunérés sont présentées pour la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés.

Les données sur les travaux ménagers non rémunérés et les soins aux enfants non rémunérés sont également présentées pour les conjoints incluant les partenaires en union libre.

***Conjoints :** il s'agit des personnes de sexe opposé qui sont légalement mariées l'une à l'autre et vivant sous le même toit.*

***Partenaires en union libre :** couple formé de deux personnes de sexe opposé qui ne sont pas légalement mariées l'une à l'autre, mais qui vivent ensemble comme mari et femme sous le même toit.*

***Enfants :** aux fins de ce communiqué, le terme «enfant» fait référence aux fils et filles jamais mariés âgés de moins de 15 ans et vivant sous le même toit que leurs parents.*

ou plus - 6 % y ont consacré de 30 à 59 heures, alors que seulement 2 % y consacraient plus de 60 heures.

Proportion des heures consacrées aux travaux ménagers et aux soins des enfants sans rémunération, selon la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés, Canada
1966

	Total	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures et plus
	%						
Travaux ménagers							
Total	**100**	**11,4**	**22,7**	**30,4**	**19,2**	**11,4**	**4,8**
Hommes	100	15,4	30,1	32,8	14,3	5,6	1,8
Femmes	100	7,7	15,7	28,1	24,0	17,0	7,6
Soins des enfants							
Total	**100**	**61,5**	**9,8**	**10,2**	**6,8**	**5,2**	**6,5**
Hommes	100	65,6	10,9	10,9	6,4	3,5	2,7
Femmes	100	57,6	8,7	9,6	7,2	6,8	10,1

Relation entre le travail non rémunéré et le travail rémunéré

Tant chez les épouses que chez les époux, le nombre d'heures consacrées au travail contre rémunération avait tendance à réduire le nombre d'heures consacrées au travail non rémunéré.

Parmi les épouses qui occupaient un emploi rémunéré à plein temps (30 heures ou plus) durant la semaine précédant le recensement, 51 % consacraient 15 heures ou plus à effectuer des travaux ménagers non rémunérés. À l'opposé, parmi les femmes qui n'occupaient pas un emploi rémunéré, 70 % consacraient 15 heures ou plus aux travaux ménagers.

Chez les époux occupant un travail rémunéré à plein temps, 23% consacraient au moins 15 heures aux travaux ménagers, alors que pour les époux qui n'occupaient pas un emploi rémunéré, la proportion était de 36 %.

Les femmes déclarent plus d'heures consacrées aux travaux ménagers que les hommes, 1996

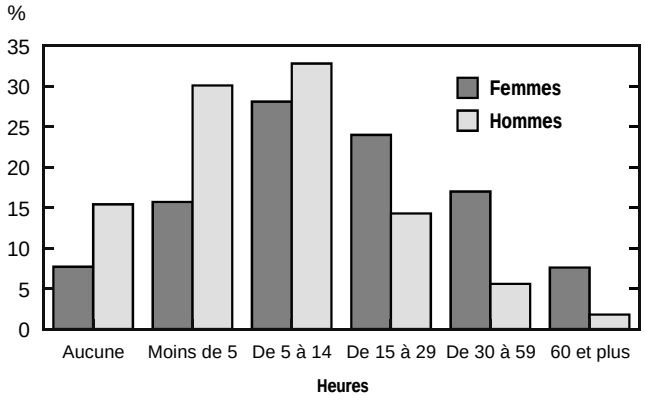

La présence d'enfants à la maison influe sur le nombre d'heures consacrées aux travaux ménagers non rémunérés

Chez les épouses et, dans une certaine mesure, chez les époux, le nombre d'heures consacrées aux activités à la maison non rémunérées augmentait selon la présence d'enfants à la maison. (L'analyse qui suit porte uniquement sur les couples ayant au moins un enfant de moins de 15 ans vivant à la maison).

Chez les épouses qui occupaient un emploi rémunéré à plein temps, mais n'avaient pas d'enfant à la maison, environ 37 % ont déclaré consacrer 15 heures ou plus aux travaux ménagers. Ce nombre grimpait à 60 % pour les femmes ayant des enfants à la maison.

Chez les époux qui occupaient un emploi rémunéré à plein temps, mais n'avaient pas d'enfant à la maison, 19 % effectuaient 15 heures ou plus de travaux ménagers, alors que 26 % de ceux qui avaient des enfants à la maison y consacraient également 15 heures ou plus.

Soins aux enfants : les emplois rémunérés sont un facteur important en regard du temps consacré aux plus jeunes

Comme on pouvait s'y attendre, le recensement a permis de constater que le temps consacré tant par les hommes que par les femmes aux soins des enfants sans rémunération variait beaucoup selon qu'ils faisaient partie ou non de la population active rémunérée.

Les personnes occupant un emploi rémunéré à plein temps consacraient moins de temps à leurs

enfants. Les données démontrent qu'environ 64 % des épouses qui avaient un emploi rémunéré à plein temps avaient consacré 15 heures ou plus aux soins des enfants au cours de la semaine ayant précédé le recensement. Cette proportion était de 79 % chez les épouses qui n'occupaient pas d'emploi rémunéré à plein temps.

À l'extrême, environ 18 % des épouses ayant un emploi rémunéré à plein temps ont déclaré avoir consacré 60 heures ou plus aux soins des enfants. Ce chiffre augmentait de plus du double (46 %) chez les épouses qui n'occupaient pas d'emploi rémunéré à plein temps.

Les hommes ne faisaient pas exception. Environ 42 % des époux qui n'avaient pas d'emploi rémunéré à plein temps avaient passé 15 heures ou plus avec leurs enfants, comparativement à 39 % pour ceux qui occupaient un emploi rémunéré à plein temps.

À l'opposé, parmi les époux ayant un emploi rémunéré à plein temps, 7 % avaient consacré au moins 60 heures aux soins des enfants, comparativement à 15 % de ceux qui n'avaient pas d'emploi rémunéré à plein temps.

Employés à plein temps contre rémunération : plus d'épouses que d'époux déclarent des soins aux enfants sans rémunération, 1996

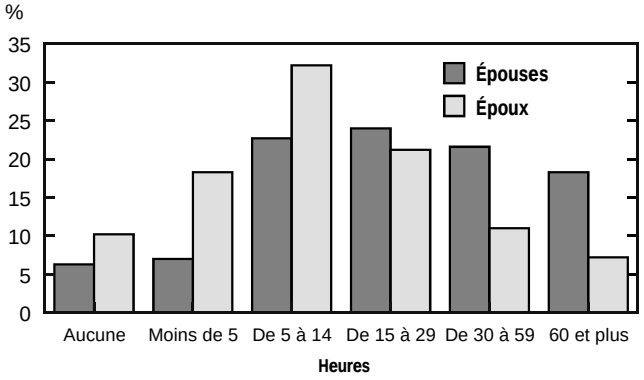

Enfants d'âge préscolaire : le travail non rémunéré augmente pour les parents

La proportion des époux et des épouses qui ont pris soin des enfants sans rémunération augmentait de façon significative lorsqu'il y avait des enfants de moins de six ans à la maison.

Comme mentionné précédemment, la proportion des épouses occupant un emploi rémunéré à plein temps et ayant consacré au moins 15 heures aux soins des enfants était de 64 %. Lorsqu'il y avait des enfants de moins de six ans, cette proportion augmentait à 80 %, alors que si aucun des enfants n'était âgé de moins de six ans, elle chutait à 51 %.

Chez les époux ayant un emploi rémunéré à plein temps, 39 % consacraient 15 heures ou plus aux soins des enfants. Quant aux pères ayant des enfants de moins de six ans, 49 % consacraient 15 heures ou plus aux soins des enfants. Cette proportion chutait à 29 % lorsqu'aucun des enfants n'était âgé de moins de six ans.

Une personne sur six prodiguait des soins aux personnes âgées

En raison des compressions dans les services de santé conventionnels, les Canadiens sont de plus en plus préoccupés par des enjeux tels les soins aux personnes âgées. Pour la première fois, le recensement a recueilli des renseignements sur les soins ou l'aide offerts aux personnes âgées sans rémunération. La question a été posée de façon à inclure des activités comme donner des soins personnels à une personne âgée faisant partie de la famille, visiter des personnes âgées, leur parler au téléphone, les aider à faire des emplettes, à effectuer des opérations bancaires ou à prendre des médicaments.

Quelque 17 % de la population âgée de 15 ans et plus, soit environ 3,7 millions de personnes, ont déclaré avoir consacré au moins une heure à donner des soins aux personnes âgées durant la semaine ayant précédé le recensement.

Soins des personnes âgées sans rémunération : les femmes déclarent plus d'heures que les hommes, Canada, 1996

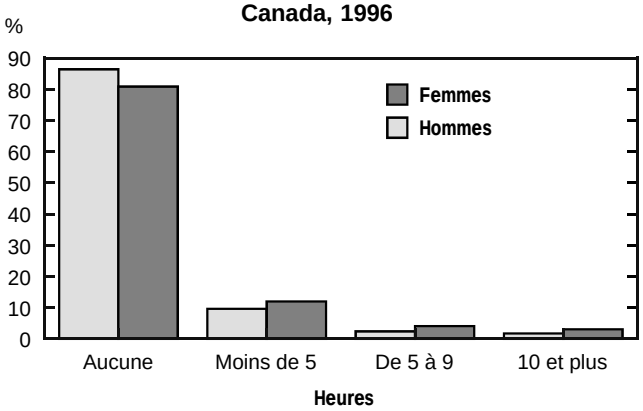

Plus de femmes (19 %) que d'hommes (14 %) ont rapporté avoir prodigué de tels soins. La plupart des

gens ayant donné des soins ou de l'aide ont consacré entre une et quatre heures de leur temps.

Dans l'ensemble, seulement 3 % des femmes et 2 % des hommes ont consacré 10 heures ou plus aux soins des personnes âgées. Environ 5 % des femmes âgées de 45 à 64 ans consacraient ce nombre d'heures aux soins des personnes âgées. Il s'agit de la plus forte proportion parmi tous les groupes d'âge.

Le temps consacré aux soins des personnes âgées dépendait beaucoup du fait qu'une personne ait ou non des parents âgés ou des membres de la famille âgés. Le recensement a démontré que la proportion des gens ayant déclaré prendre soin des personnes âgées augmentait au fur et à mesure qu'ils approchaient de l'âge moyen, pour diminuer par la suite.

Seulement 11 % des répondants âgés de moins de 35 ans ont déclaré avoir consacré du temps à prendre soin des personnes âgées. La proportion la plus élevée se trouvait chez les 45 à 54 ans, alors que 23 % des répondants avaient offert des soins aux personnes âgées.

Proportion des heures consacrées aux soins des personnes âgées sans rémunération, selon le sexe et les groupes d'âge, Canada
1996

	Total	Aucune heure	Moins de 5 heures	De 5 à 9 heures	10 heures et plus
	%				
Total - Sexe masculin	**100**	**86,4**	**9,6**	**2,4**	**1,7**
15 à 24	100	91,1	7,2	1,0	0,7
25 à 44	100	87,0	9,4	2,2	1,4
45 à 64	100	82,5	12,2	3,3	2,1
65 et plus	100	86,5	7,8	2,9	2,9
Total - Sexe féminin	**100**	**80,9**	**12,0**	**4,1**	**3,1**
15 à 24	100	88,6	8,9	1,5	1,0
25 à 44	100	80,6	12,9	3,9	2,6
45 à 64	100	75,0	14,4	5,9	4,7
65 et plus	100	83,5	8,7	3,9	3,8

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de ce communiqué, communiquez avec les Relations avec les médias, au (613) 951-4636.

Proportion des heures consacrées aux travaux ménagers sans rémunération, selon les époux, les épouses et les partenaires en union libre dans les ménages privés, Canada, 1996

	Total	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures ou plus
	%						
Époux/partenaires en union libre							
Occupés - 30 heures et plus	100	8,8	28,2	40,7	16,5	4,6	1,4
Sans enfant à la maison	100	10,1	31,1	40,1	13,9	3,7	1,1
Ayant des enfants âgés de moins de 15 ans à la maison	100	7,1	25,9	41,4	18,7	5,3	1,6
Ne faisant pas partie de la population active rémunérée	100	17,9	18,2	27,7	19,9	12,8	3,6
Sans enfant à la maison	100	17,7	17,5	27,7	20,3	13,4	3,3
Ayant des enfants âgés de moins de 15 ans à la maison	100	16,3	21,2	28,3	17,6	10,7	5,9
Épouses/partenaires en union libre							
Occupées - 30 heures et plus	100	1,9	9,7	37,5	32,9	13,7	4,3
Sans enfant à la maison	100	2,6	15,1	45,5	26,7	8,1	2,1
Ayant des enfants âgés de moins de 15 ans à la maison	100	1,4	6,3	32,0	36,4	17,7	6,2
Ne faisant pas partie de la population active rémunérée	100	6,3	6,0	17,6	24,3	30,0	15,8
Sans enfant à la maison	100	8,3	7,3	20,7	26,5	28,4	8,7
Ayant des enfants âgés de moins de 15 ans à la maison	100	2,7	3,8	13,0	20,9	31,1	28,5

Proportion des heures consacrées aux soins des enfants sans rémunération, selon les époux, les épouses et les partenaires en union libre dans les ménages privés, Canada, 1996

	Total	Aucune	Moins de 5 heures	De 5 à 14 heures	De 15 à 29 heures	De 30 à 59 heures	60 heures ou plus
	%						
Époux/partenaires en union libre							
Occupés - 30 heures et plus							
Avec le plus jeune enfant âgé de moins de 15 ans	100	10,2	18,3	32,2	21,2	11,0	7,2
Avec le plus jeune enfant âgé de moins de 6 ans	100	6,5	12,9	31,7	26,0	14,5	8,3
Ne faisant pas partie de la population active rémunérée							
Avec le plus jeune enfant âgé de moins de 15 ans	100	20,3	14,9	22,6	16,2	11,3	14,7
Avec le plus jeune enfant âgé de moins de 6 ans	100	15,1	11,8	22,0	17,6	14,3	19,1
Épouses/partenaires en union libre							
Occupées - 30 heures et plus							
Avec le plus jeune enfant âgé de moins de 15 ans	100	6,3	7,0	22,7	24,0	21,6	18,3
Avec le plus jeune enfant âgé de moins de 6 ans	100	3,4	2,3	14,2	25,2	29,6	25,4
Ne faisant pas partie de la population active rémunérée							
Avec le plus jeune enfant âgé de moins de 15 ans	100	6,1	3,9	11,3	13,8	19,0	45,9
Avec le plus jeune enfant âgé de moins de 6 ans	100	4,0	1,8	6,3	10,4	19,0	58,4

Statistique Canada a entrepris la consultation portant sur le contenu du Recensement de 2001 et sur les sujets d'enquêtes postcensitaires. Pour plus d'information à ce propos, écrivez à : Détermination du contenu du Recensement de 2001, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Internet : consultation2001@statcan.ca.

Dates de diffusion du Recensement de la population de 1996

Le 14 avril 1998	Scolarité, mobilité et migration
Le 12 mai 1998	Sources de revenu, revenu des familles et des ménages
Le 9 juin 1998	Familles : caractéristiques sociales et économiques, logements privés occupés, coûts d'habitation

■

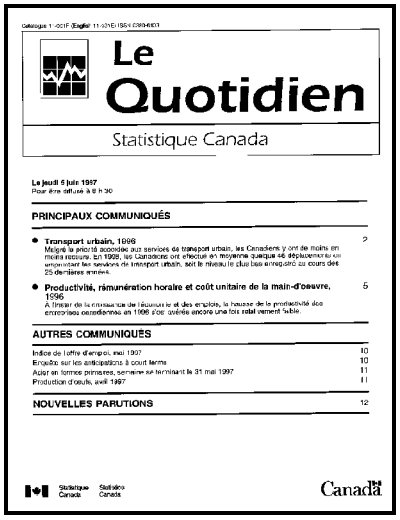

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
  Malgré la précédente accroissée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'oeuvre, 1996** 5
  A l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
Enquête sur les anticipations à court terme 10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
Production d'oeufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédacteur: Denis Bernard (613) 951-1182, garnala@statcan.ca
Chef de la Diffusion officielle: Chantal Prévost (613) 951-1088, prevcha@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1998. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.